

Page de garde de la fiche de données de sécurité

révisé le 09.08.2023

Identification du produit :

Nom commercial

Phenol Red RAPID

Usage

prévu Réactif pour l'analyse de l'eau

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité

L'entreprise : Aqua Solar AG

Adresse : Industriering 66, 4227, Büsserach, Suisse

einkauf@aquasolar.ch

Numéro d'urgence national : 145 (accessible 24h/24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels

de la Suisse, renseignements en allemand, français et italien)

Informations destinées aux utilisateurs :

Section 7

Pas de complément à la fiche de données de sécurité

Section 8 : Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Équipement de protection

8.1 Paramètres à surveiller (SUVA) :

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

| N° CAS | Désignation | Art | [mg/m] ³ | Notation |
|------------|---------------------|------------|----------------------|----------|
| 12125-02-9 | Chlorure d'ammonium | Valeur MAK | 3 | |

Section 13

Code VeVA : 16 10 02

Ordonnance du 22 juin 2005 sur les mouvements de déchets (OMoD ; RS 814.610)

Ordonnance du DETEC du 18 octobre 2005 concernant les listes pour les mouvements de déchets ; RS 814.610.1

Section 15

Loi fédérale du 15 décembre 2000 sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (loi sur les produits chimiques, LChim) ; RS 813.1

Ordonnance du 18 mai 2005 sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (ordonnance sur les produits chimiques, OChim) ; RS 813.11

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément aux exigences suivantes : Règlement (CE) n° 1907/2006 et Règlement (CE) n° 1272/2008

Phénol rouge RAPID

Révisé le 08-09-2023

Numéro de révision 1

SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit TBSRPH
Nom du produit Phénol rouge RAPID
Substance pure/préparation pure Préparation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réactif pour l'analyse de l'eau
Utilisations déconseillées Autres

1.3. des précisions sur le fournisseur qui fournit la fiche de données de sécurité

L'entreprise : Aqua Solar AG.
Adresse : Industriering 66, 4227, Büsserach, Suisse
einkauf@aquasolar.ch

1.4. numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence 145 (24h/24)
Société/entreprise : Le Centre Suisse d'Information Toxicologique (CSIT)

SECTION 2 : Dangers potentiels

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) no 1272/2008

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse au sens du règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse au sens du règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

Mentions de danger

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse au sens du règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.3 Autres dangers

Aucune information n'est disponible.

SECTION 3 : Composition / Informations sur les composants

3.1 Tissus

Non applicable

3.2 Préparation

| Dénomination chimique | Poids-% | Numéro d'enregistrement REACH | EC No (UE) Index No | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Concentration spécifique (SCL) : | Facteur M | Facteur M (long terme) |
|---------------------------------|---------|-------------------------------|---------------------|---|----------------------------------|-----------|------------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | 85-100 | Données non disponibles | 231-598-3 | Données non disponibles | | | |

Texte des phrases H et EUH voir section 1 6

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données LD50/LC50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée du tableau 3.1.2 de l'annexe I du CLP est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour la classification d'une préparation en fonction de ses composants

| Dénomination chimique | Oral LD50 mg/kg | Dermique LD50 mg/kg | Inhalation CL50 - 4 h - poussière/brouillard - mg/l | Inhalation CL50 - 4 h - Vapeur - mg/l | Inhalation LC50 - 4 h - Gaz - ppm |
|---------------------------------|-----------------|---------------------|---|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | 3000 | 10000 | | | |

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à une concentration $\geq 0,1\%$ (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59).

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation | Sortir à l'air libre. |
| Contact avec les yeux | Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée ou de réaction allergique. |
| Ingestion | Rincer la bouche. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information n'est disponible.

4.3. indications de soins médicaux immédiats ou de traitements particuliers

Note au médecin Traitement symptomatique.

RAPIDE

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie adaptées aux conditions locales et à l'environnement.

Grand incendie ATTENTION : L'utilisation d'eau pulvérisée dans la lutte contre l'incendie peut être inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit répandu par un jet d'eau à haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Dangers particuliers résultant de la substance Aucune information n'est disponible.

5.3 Indications pour la lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial et précautions spéciales pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les équipes d'extinction doivent porter des appareils respiratoires autonomes et des vêtements d'intervention complets. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Assurer une ventilation suffisante.

Forces d'intervention Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la section 8.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Mesures de protection de l'environnement Voir section 12 pour des informations environnementales supplémentaires.

6.3 Méthodes et matériel de rétention et de nettoyage

Méthodes de rétention Éviter d'autres fuites ou déversements si cela ne présente aucun risque.

Procédure de nettoyage Absorber mécaniquement et placer dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Prévention des risques secondaires Nettoyer soigneusement les objets et les surfaces souillés en respectant les règles environnementales.

6.4 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour plus d'informations, voir la section 8. Pour plus d'informations, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sûre Assurer une ventilation suffisante.

Règles générales d'hygiène Manipuler avec une bonne hygiène de travail et des techniques de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Maintenir le récipient bien fermé et le stocker dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations nécessaires sont contenues dans cette fiche de données de sécurité.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Limites d'exposition

| Dénomination chimique | Irlande | Italie MDLPS | Italie AIDII | Lettonie | Lituanie |
|---------------------------------|---------|--------------|--------------|---------------------------|---------------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | - | - | - | TWA : 5 mg/m ³ | TWA : 5 mg/m ³ |

Valeurs limites d'exposition biologique au poste de travail

Ce produit, tel qu'il est livré, ne contient pas de matériaux dangereux avec des valeurs limites biologiques fixées par les organismes de réglementation nationaux.

Niveau d'exposition dérivé sans effet (Derived No Effect Level) Aucune information n'est
Estimation de Concentration sans effet (PNEC, predicted no effect concentration) disponible. Aucune information n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucune protection particulière n'est requise.

Protection de la peau et du corps Aucune protection particulière n'est requise.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation se produit, la ventilation et l'évacuation peuvent être nécessaires.

Règles générales d'hygiène Manipuler avec une bonne hygiène de travail et des techniques de sécurité.

Contrôle de l'exposition environnementale Aucune information n'est disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles État

physiqueSolide
Aspect
Couleur

Comprimé
orange

RAPIDE

| | |
|----------------|-------------------------------------|
| Odeur | Inodore. |
| Seuil olfactif | Aucune information n'est disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques - Méthode</u> |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucune connue |
| Point d'ébullition / plage d'ébullition | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Inflammabilité (solide, gazeux) | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Valeur limite d'inflammabilité dans l'air | | Aucune connue |
| Température supérieure d'inflammabilité ou de Limite d'explosivité | Pas de données disponibles | |
| Température d'inflammabilité inférieure ou Limite d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Point d'éclair | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucune connue |
| Température de décomposition | | Aucune connue |
| Valeur du pH | 7.0 | Aucune connue |
| pH (en solution aqueuse) | Pas de données disponibles | Aucune information n'est disponible |
| Viscosité, cinématique | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Viscosité dynamique | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Solubilité dans l'eau | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Solubilité(s) | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Coefficient de partage | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucune connue |
| Densité relative | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Densité apparente | Pas de données disponibles | |
| Densité des liquides | Données non disponibles | |
| Densité de vapeur relative | Pas de données disponibles | Aucune connue |
| Propriétés des particules | | |
| Taille des particules | Aucune information n'est disponible | |
| Répartition de la taille des particules | Aucune information n'est disponible | |

9.2 Autres informations**9.2.1 Informations sur les classes de danger physique**

Non applicable

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information n'est disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Réactivité Aucune information n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité à l'action mécanique Aucune.

Sensibilité aux décharges statiques Aucune.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucune connue selon les informations disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune connue selon les informations disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Selon les informations disponibles, aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger conformément au règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur les produits

Inhalation Aucune donnée expérimentale spécifique n'est disponible pour la substance ou la préparation. **Contact avec les yeux** Aucune donnée expérimentale spécifique n'est disponible pour la substance ou la préparation. **Contact avec la peau** Aucune donnée expérimentale spécifique n'est disponible pour la substance ou la préparation. **Ingestion** Aucune donnée expérimentale spécifique n'est disponible pour la substance ou la préparation.

Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information n'est disponible.

Indice de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH
ATEmix (oral) 3,240.00 mg/kg

Informations sur les composants

| Dénomination chimique | DL50 oral | DL50 dermale | LC50 Inhalation |
|-----------------------|----------------------|--------------------------|---------------------------|
| chlorure de sodium | = 3 g/kg (Conseil) | > 10000 mg/kg (Rabbit) | > 42 mg/L (Conseil) 1 h |

Effets différés et immédiats et effets chroniques après une exposition de courte ou de longue durée

Corrosion/irritation de la peau Aucune information n'est disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information n'est disponible.

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau Aucune information n'est disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucune information n'est disponible.

Cancérogénicité Aucune information n'est disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information n'est disponible.

STOT - exposition unique Aucune information n'est disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information n'est disponible.

Danger d'aspiration Aucune information n'est disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés de perturbation endocrinienne

Propriétés de perturbation endocrinienne Aucune information n'est disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets nocifs Aucune information n'est disponible.

SECTION 12 : Informations environnementales

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Toxicité aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont le danger pour l'eau est inconnu.

| Dénomination chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés |
|-----------------------|---------------------------|---|------------------------------------|--|
| chlorure de sodium | - | CL50 : 4747 - 7824mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) CL50 : 5560 - 6080mg/L (96h, Lepomis macrochirus) CL50 : 6020 - 7070mg/L (96h, Pimephales promelas) CL50 : 6420 - 6700mg/L (96h, Pimephales promelas) CL50 : =12946mg/L (96h, Lepomis macrochirus) CL50 : =7050mg/L (96h, Pimephales promelas) | - | EC50 : 340.7 - 469.2mg/L (48h, Daphnia magna) EC50 : =1000mg/L (48h, Daphnia magna) |

12.2. Persistence et dégradabilité

Persistence et dégradabilité Aucune information n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information n'est disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

| Dénomination chimique | Résultats des évaluations PBT et vPvB |
|-----------------------|--|
| chlorure de sodium | La substance n'est pas PBT / vPvB L'évaluation PBT n'est pas appliquée |

12.6. propriétés de perturbation endocrinienne

Propriétés de perturbation endocrinienne Aucune information n'est disponible.

12.7 Autres effets nocifs

Aucune information n'est disponible.

SECTION 13 : Instructions pour l'élimination des déchets

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les récipients vidés.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification Non réglementé

14.2

14.3 Classes de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Pas de

IMDG

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification Non réglementé

14.2

14.3 Classes de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucune Aucune information n'est disponible

RAPIDE

14.7 Transport maritime en vrac
conformément à
Instruments IMO

Aucune information n'est
disponible

RID

RAPIDE

| | |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Non réglementé |
| 14.2 | |
| 14.3 Classes de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| Dispositions spéciales | Pas de |

ADR

| | |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Non réglementé |
| 14.2 | |
| 14.3 Classes de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| Dispositions spéciales | Pas de |

SECTION 15 : Législation**15.1 Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement/législation spécifique à la substance ou à la préparation****Réglementation nationale****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

| Dénomination chimique | Numéro RG français | Titre |
|---------------------------------|--------------------|-------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | RG 78 | - |

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) peu polluant pour l'eau (WGK 1)

Union européenne

Respecter la directive 98/24/CE relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient pas de substances soumises à autorisation (Règlement (CE) n° 1907/2006, (REACH), annexe XIV) Ce produit ne contient pas de substances soumises à autorisation (Règlement (CE) n° 1907/2006, (REACH), Annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Non applicable

Règlement relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (CE) no 1005/2009

Non applicable

UE - Produits de protection des plantes (1107/2009/EC)

| Dénomination chimique | UE - Produits de protection des plantes (1107/2009/EC) |
|--------------------------------|--|
| Chlorure de sodium - 7647-14-5 | Produits phytosanitaires |

Inventaires

internationaux

| | |
|---------------|------------|
| TSCA | Conforme à |
| DSL/NDSL | Répond à |
| EINECS/ELINCS | Sans objet |
| ENCS | Sans objet |
| IECSC | Conforme à |
| KECL | Répond à |
| PICCS | Conforme à |
| AICS | Sans objet |

Légende :

- TSCA** - Loi américaine sur le contrôle des substances dangereuses Section 8(b) Inventaire
- DSL/NDSL** - Équivalent canadien de la liste européenne des substances existantes/liste canadienne des substances commercialisées uniquement à l'étranger
- EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques existantes)/European List of Notified Chemical Substances (Liste européenne des substances chimiques notifiées)
- ENCS** - Inventaire japonais des substances chimiques existantes (Japan Existing and New Chemical Substances)
- IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes (China Inventory of Existing Chemical Substances)
- KECL** - Inventaire coréen des substances chimiques existantes (Korean Existing and Evaluated Chemical Substances)
- PICCS** - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques existants)
- AICS** - Australian Inventory of Chemical Substances (inventaire australien des substances chimiques)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information n'est disponible

SECTION 16 : Autres informations

Clé ou légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : substance extrêmement préoccupante pour l'autorisation :

Légende SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------------|--------------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Short Term Exposure Limit, valeur pour les exposition à court terme) |
| Valeur limite | Valeur limite maximale | * | Détermination de la peau |

| Procédure de classification | |
|--|-------------------|
| Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
| Toxicité orale aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussière/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation de la peau | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation des voies respiratoires | Méthode de calcul |
| Sensibilisation de la peau | Méthode de calcul |
| Mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | Méthode de calcul |
| Toxicité pour la reproduction | Méthode de calcul |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Risque d'aspiration | Méthode de calcul |

| | |
|-------|-------------------|
| Ozone | Méthode de calcul |
|-------|-------------------|

Références et sources bibliographiques pertinentes concernant les données utilisées pour établir la fiche de données de sécurité

Agence des registres des toxiques et des maladies (ATSDR)
 U.S. Environmental Protection Agency (Agence américaine de protection de l'environnement) Base de données ChemView
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 EPA (Agence de protection de l'environnement)
 Niveau(x) guide(s) d'exposition aiguë (AEGL)
 U.S. Environmental Protection Agency Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act (Agence américaine de protection de l'environnement, loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides)
 U.S. Environmental Protection Agency (Agence américaine de protection de l'environnement) Produits chimiques à haut volume de production
 Journal de la recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 Base de données internationale unifiée sur les produits chimiques (IUCLID)
 Classification SGH japonaise
 Système national australien de notification et d'évaluation des produits chimiques industriels (NICNAS)
 NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health, cf. Institut fédéral pour la sécurité et la santé au travail)
 Bibliothèque nationale de médecine ChemID Plus (NLM, CIP)
 Base de données PubMed de la National Library of Medicine (NLM PUBMED)
 Programme national de toxicologie (NTP)
 Base de données néo-zélandaise sur la classification et l'information sur les produits chimiques (CCID)
 Organization for Economic Co-operation and Development (Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE) Environment, Health, and Safety Publications (publications dans le domaine de la santé et de la sécurité)
 Organization for Economic Co-operation and Development (Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE) High Production Volume Chemicals Program (Programme d'évaluation des produits chimiques à haut volume de production)
 Organization for Economic Co-operation and Development (Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE) Screening Information Data Set (Programme de création d'ensembles de données sur les produits chimiques, SIDS)
 Organisation mondiale de la santé

Révisé le 08-09-2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) n° 1907/2006.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes à la date de publication. Les informations sont fournies à titre indicatif uniquement pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et les déversements en toute sécurité et ne constituent pas une garantie ni des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent que le matériau explicitement indiqué et ne peuvent pas être considérées comme une garantie en cas d'utilisation avec d'autres matériaux ou d'autres processus pour un tel matériau. sont valables si elles ne sont pas spécifiées dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité

Europe

Europe

Processus complet, y compris le SGH et les assistants de transport

EU SDS version information - EGHS

Q1